



N.REF : JJG/CB
DC N° 07.138

DECISION

***Concernant la fixation des tarifs
du musée de ROYAN***

Le Maire de la Ville de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 Mai 2006, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 Mai 2006 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision (DC N°05/274) en date du 15 Septembre 2005 concernant la fixation des tarifs du Musée de ROYAN à compter du 15 Septembre 2005 et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 22 Septembre 2005,

. Vu la décision (DC N°06/221) en date du 14 Août 2006 concernant la fixation des tarifs du musée de ROYAN –Additif- et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 18 Août 2006,

. Vu la décision (DC N°07/003) en date du 11 Janvier 2007 concernant la fixation des tarifs du musée de ROYAN –Additif- et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 11 Janvier 2007,

DECIDE

- De fixer les tarifs du Musée de ROYAN, à compter du 15 Septembre 2007, comme suit :

	P/Mémoire	
	Ancien tarif	Nouveau tarif
<u>VISITE LIBRE</u>		
○ Adulte	3,50 €	3,60 €
○ Etudiant/Forfait touristique	2,50 €	2,55 €
○ Enfant (- de 18 ans)	Gratuit	Gratuit
○ Groupe de + de 15 personnes	3,00 €	3,05 €
○ Accompagnateur	Gratuit	Gratuit
○ Demandeurs d'emploi (sur présentation de l'attestation d'inscription à l'ANPE)	2,50 €	2,55 €
○ Enseignant (sur présentation de leur arrêté de nomination)	2,50 €	2,55 €
<u>VISITE GUIDEE</u>		
○ Adulte	4,00 €	4,10 €
○ Etudiant/Forfait touristique	3,00 €	3,05 €
○ Enfant (- de 18 ans)	Gratuit	Gratuit
○ Groupe de + 15 personnes	3,50 €	3,60 €
○ Accompagnateur	Gratuit	Gratuit
○ Demandeurs d'emploi (sur présentation de l'attestation d'inscription à l'ANPE)	3,00 €	3,05 €
○ Enseignant (sur présentation de leur arrêté de nomination)	3,00 €	3,05 €

TARIFS – ANIMATION DU MUSEE

ANIMATIONS	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE ROYAN		ETABLISSEMENTS SCOLAIRES HORS ROYAN	
<u>VISITE LIBRE</u> (avec l'enseignant)	Gratuit <i>(pour les enfants de -18 ans en groupe ou en individuel)</i>		Gratuit <i>(pour les enfants de -18 ans en groupe ou en individuel)</i>	
<u>VISITE ANIMEE</u> (avec un animateur)	Gratuit <i>(pour les enfants de -18 ans en groupe ou en individuel)</i>		Gratuit <i>(pour les enfants de -18 ans en groupe ou en individuel)</i>	
<u>ATELIER PRACTIQUE</u> (environ 2 heures avec un animateur) - <i>Gratuit pour les accompagnateurs</i>	<u>Ancien tarif</u> 1,50 €	<u>Nouveau tarif</u> 1,55 €	<u>Ancien tarif</u> 2,50 €	<u>Nouveau Tarif</u> 2,55 €

- D'encaisser la recette correspondante au compte 7062 – Fonction 322 sur le Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 23 Mai 2007

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 29 mai 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT